



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 31/07/2024
Dossier complet le : _____
N° d'enregistrement : 2024-635

1 Intitulé du projet

Projet de confortement de la chaussée de la route de l'Anse Rodrigue à Terre-de-Haut

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
_____	_____

2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
Département de la Guadeloupe	_____
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
2 2 9 7 1 0 0 1 7 0 0 0 1 8	Collectivité territoriale - département
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
LOSBAR	Guy

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11. a)	Confortement provisoire du talus par la mise en place de blocs bétons empilables et démontables.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Nous proposons la mise en place d'un mur en béton préfabriqué de type « LEGO BLOC » empilable. Cet aménagement permettra la protection par rapport à l'érosion du pied de talus pour la période cyclonique 2024, sa remise en état facilité en cas de forte houle, son démontage et la remise en état du terrain facilité. L'ouvrage jouant un rôle provisoire, la stabilité de celui-ci n'a pas été vérifié par note de calcul. En cas de rupture, il sera remis en place. Le rapport d'étude géotechnique G2AVP/PRO d'Antilles géotechnique réalisé en octobre 2019, indique que les blocs rocheux ne doivent pas être inférieur à 750 kg.

Le linéaire de bloc béton à pose est de 47 m sur une hauteur de 1.80 m.

4.2 Objectifs du projet

Le département a été sollicité par la commune de Terre-de-Haut pour le confortement d'une partie de la route de l'Anse Rodrigue. A la suite des passages successifs de cyclones et fortes houles marines, l'érosion du trait de côte s'est accentuée jusqu'à impacter le talus de cette voie de desserte. On observe aujourd'hui un point critique, où une portion de voie est en quasi porte à faux, en raison du départ des matériaux qui constituaient le talus.

Lors de la réunion de cadrage réglementaire en présence de la DEAL et du conservatoire du littoral, il a été convenu la mise en place d'un ouvrage provisoire de confortement pour palier à la saison cyclonique de 2024.

Cet aménagement permettra :

- la protection par rapport à l'érosion du pied de talus pour la période cyclonique 2024,
- sa remise en état facilité en cas de forte houle,
- son démontage et la remise en état du terrain facilité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprendront :

- Les terrassements au droit de la route sur le linéaire indiqué sur les plans d'aménagement soient environ 47 ml,
- La mise en place d'un géotextile,
- La mise en œuvre de remblais d'apport y compris compactage,
- La mise en œuvre d'un béton de propreté,
- La mise en œuvre des blocs béton type « LEGO »,
- La mise en œuvre des déblais en remblais derrière le mur.

Les travaux de terrassement, de remblais et de pose des blocs béton seront réalisés principalement depuis la route, l'entreprise prévoira du terrassement manuel complémentaire et aucun engin lourd ne sera permis à circuler sur la plage.

Le compactage des matériaux d'apport pour réalisation de l'assise des blocs sera réalisé à l'aide d'une pilonneuse sur la largeur de la tranchée. Une clôture sera posée en pied de talus, devant le mur à réaliser, afin de fermer l'espace dédié aux intervenants du chantier et ainsi sécuriser au maximum les zones de ponte des tortues qui ne sont pas connues à ce jour.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage jouant un rôle provisoire, la stabilité de celui-ci n'a pas été vérifiée par note de calcul. En cas de rupture, il sera remis en place.

Les éléments bétons n'étant pas solidaires les uns des autres, ils sont entièrement démontables et réutilisables à d'autres usages.

La fondation en grave étant enroulée d'un géotextile. Les déblais seront plus facilement identifiables lors du démantèlement.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par une demande de Convention d'Occupation Temporaire (COT) avec le Conservatoire du Littoral.

De plus, le projet est situé en site inscrit et sera transmis pour avis simple à l'Architecte des Bâtiments de France.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire de l'ouvrage	47 m
Hauteur de l'ouvrage	1.80 m
Emprise de l'ouvrage	47 m ² y compris fondations

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Route de l'Anse Rodrigue

Lieu-dit : _____

Localité : Terre-de-Haut

Code postal : 9 7 1 3 7 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 6 1 ° 3 4 ' 4 5 " O Lat. : 1 5 ° 5 1 ' 4 2 " N

Point de d'arrivée : Long. : 6 1 ° 3 4 ' 4 4 " O Lat. : 1 5 ° 5 1 ' 4 4 " N

Communes traversées :

Terre-de-Haut

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de Terre-de-Haut est sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme) depuis fin septembre 2018. Le projet est compatible avec le document d'urbanisme de la commune.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, la commune de Terre-de-Haut est une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Terre-de-Haut est couverte par un PPR.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR de la commune de Terre de Haut est approuvé par arrêté préfectoral N°2012262-0001 LE 18/09/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé à l'intérieur du site inscrit "Terre-de-Haut, Îlet à Cabrit, Grand Îlet, Îlet de la Redonde".

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La fondation est prévue en matériaux d'apport enroulés d'un géotextile de faible largeur. Les déblais seront remis à l'arrière de l'ouvrage évitant ainsi l'évacuation et permettant une remise en état après démontage avec les matériaux existants du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour la réalisation de la fondation, le projet nécessite l'apport de matériaux permettant une meilleure portance des blocs bétons.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux se dérouleront en période de ponte des tortues marines. Des mesures sont mise en place afin de limiter son impact sur la biodiversité. Il est prévu la mise en place d'une barrière permettant aux juvéniles de quitter la plage et empêchant l'accès aux individus adultes. Grâce à ce dispositif, les individus femelles adultes ne pourront pas pondre sur le périmètre de chantier pendant les travaux. De plus, au préalable, des terrassements manuels seront effectués dans la zone de travaux car il n'est pas exclus la présence d'oeufs.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet couvre environ 47 m ² d'espace maritime sur la plage de l'Anse Rodrigue.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques de la commune de Terre-de-Haut approuvé par arrêté préfectoral du 18/09/2012 met en évidence que le projet est concerné par un aléa cyclonique faible à fort, un aléa mouvement de terrain moyen, un aléa liquéfaction moyen, un aléa zonage de faille fort et un aléa sismique fort. Il ressort du zonage réglementaire que le projet est à la fois en zone inconstructible, en zone soumise à opération d'aménagement préalable et à prescriptions individuelles particulières.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendré-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls déplacements se feront en phase travaux. Il s'agit de l'acheminement des matériaux nécessaires à la réalisation (blocs bétons), par voie maritime et par camion entre la zone de livraison et la zone de chantier. Les accès aux riverains seront maintenus tout au long du chantier car c'est la seule route qui dessert les habitations du secteur.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer du bruit lors des travaux. En phase exploitation, il n'est pas source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer des vibrations limitées sur la zone des travaux. En phase exploitation, il n'est pas source de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'émissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet n'est attendu.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet n'est attendu.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déchet ne sera généré.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas située dans un périmètre de protection de site inscrit au titre des monuments historiques. Le projet est situé au sein du site archéologique "07. Grande Anse" mais il n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a un effet positif puisqu'il permettra le confortement provisoire de la route qui est l'unique moyen de desserte d'une dizaine de foyers.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan des installations de chantiers	<input type="checkbox"/>
2	Synthèse technique et environnementale du projet	<input type="checkbox"/>
3	Etude géotechnique	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DELVER

Prénom David

Qualité du signataire Directeur Routes, Ports et Aéroports

À Base-Terre

Fait le 22/07/2024

The image shows a blue ink signature and the official seal of the Department of Guadeloupe. The seal is circular with the text 'CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a torch and a scale. A star is positioned at the bottom of the seal.

Signature du (des) demandeur(s)

